



AP Horses Sarl

POUR VOTRE PROGRESSION ET CELLE DE VOS CHEVAUX (dès le 01.03.2026) :

DE NOUVEAUX CONTRATS VOUS SERONT PROPOSES
(LES PRESTATIONS FOURNIES RESTENT IDENTIQUES AUX CONTRATS PRECEDENTS.)

❖ **COURS PRIVE ou MONTE DE VOTRE CHEVAL**

- ❑ Pour un cours privé de 30 à 45 minutes (temps estimé en fonction des besoins du couple cavalier cheval)

*Abonnement de 10 cours CHF 500.-
Au coup par coup CHF 60.-*

❖ **PENSION TRAVAIL (durée minimum 3 mois)**

- ❑ Pour une pension travail Basic, avec 3 prises en charge du cheval / couple cavalier-cheval du lundi au vendredi (hors jours fériés) soit monte, soit en cours.

Forfait Mensuel de 500.-

- ❑ Pour une pension travail Standard, avec une prise en charge du cheval / couple cavalier-cheval du lundi au vendredi (hors jours fériés) soit monte, soit en cours.

Forfait Mensuel de 625.-

- ❑ Pour une pension travail Compétition, avec une prise en charge du cheval / couple cavalier-cheval du lundi au vendredi (hors jours fériés) ainsi que 1 jour du Weekend à savoir : soit le samedi pour une monte, un cours, ou un coaching en concours, soit le dimanche mais uniquement pour un coaching en concours.

Forfait Mensuel de 825.-

❖ **COACHING EN CONCOURS**

Pour la journée, indépendamment du nombre de parcours

- ❑ Prix du coaching si le transport de votre cheval est effectué par mes soins :

Forfait par jour de 60.-

- ❑ Prix du coaching si le transport de votre cheval est effectué par VOS soins :

Forfait par jour de 70.-

POUR VOTRE CONFORT ET CELUI DE VOS CHEVAUX, NOUS VOUS PROPOSONS

(dès le 01.03.2026) :

❑ FORFAIT COUVERTURES (durée minimum 3 mois)

- ❑ Changement des couvertures en rentrant du parc et le soir pour le lendemain en fonction de notre jugement.

Forfait mensuel de Sfr 165.- TTC

Au coup par coup Sfr 20.- TTC

❑ FORFAIT PANSAGE (durée minimum 3 mois)

1. Les soins du cheval (graissage des pieds, pansage et soins divers) seront faits du lundi au vendredi.
2. Couvertures, le changement sera fait après la mise au parc et le soir pour le lendemain. Les couvertures sont fournies par vos soins mais le changement sera effectué en fonction de notre jugement comme s'il s'agissait de notre propre cheval.
3. En cas d'accident ou de maladie, les différents soins à faire sur le cheval sont compris, toutes les fournitures nécessaires à son rétablissement sont fournies par vos soins.

Forfait mensuel de Sfr 325.- TTC

❑ FORFAIT MISE AU PARC LE WEEK-END (durée minimum 3 mois)

- ❑ Mise au parc le samedi matin et le dimanche dans le courant de la journée par une personne mandatée par la société.
- ❑ En fonction des conditions météorologiques, changement des couvertures, douche des membres et curage des pieds.
- ❑ Si pour des raisons particulières (par exemple météo) le cheval ne devait être mis au parc, le propriétaire sera prévenu au plus tôt. Aucun remboursement ou contrepartie ne sera proposé.

Forfait mensuel de Sfr 110.- TTC

Au coup par coup Sfr 20.- TTC

❑ FORFAIT CEINTURE DE POULINAGE

- ❑ Mise en place de la ceinture sur la poulinière par nos soins environ 15 jours avant la date de terme.
- ❑ La poulinière portera la ceinture au boxe jusqu'à sa mise bas.
- ❑ La ceinture n'est qu'une aide à la détection de la mise bas mais ne peut en aucun cas être considérée comme une certitude d'alerte.
- ❑ La ceinture ne garantit en aucun cas la viabilité du poulain.
- ❑ En cas de dégradation de la ceinture une participation sera demandée pouvant atteindre le prix d'une ceinture neuve.

Forfait de Sfr 165.- TTC

❑ AIDE AU VÉTÉRINAIRE ET SOINS PARTICULIERS

- ❑ Nous pouvons assister le vétérinaire en cas de maladie ou de blessure si vous ne pouvez être présents.
- ❑ Au besoin, nous pouvons prodiguer des soins complémentaires (sur prescription vétérinaire) tels que douche, bandages, soin de plaies etc...

Somme définie au cas par cas

❑ FOIN PURIFIÉ

- ❑ Ration de foin purifiée à la vapeur par une machine HAYGAIN

Forfait mensuel de Sfr 165.- TTC

❑ LAVAGE DES AFFAIRES DES CHEVAUX

Pour assurer un nettoyage propre, un lavage peut contenir soit :

- 1 grosse couverture brossée au préalable (attention, elle ne sera pas réimperméabilisée !)
soit
- 4 chabraques
soit
- 3 chemises
soit
- 2 couvertures de pluie brossées au préalable (attention, elles ne seront pas réimperméabilisées !)
soit
- 3 chabraques et 4 bandages de repos et coussin
ou stable boots
ou protection de travail

Nous ne prenons aucune responsabilité quant à l'état de retour du matériel.

- ❑ *Abonnement 10 lavages* *Sfr 220.- TTC*
- ❑ *Un lavage* *Sfr 35.- TTC*

❑ TRANSPORT DE VOTRE CHEVAL LORS DE COMPÉTITION OU AUTRE

- ❑ Transport de votre cheval sur le canton de Genève à moins de 50km aller-retour
Sfr 50.- TTC
- ❑ Transport de votre cheval sur le canton de Genève à plus de 50km aller-retour
Sfr 100.- TTC
- ❑ Transport de votre cheval en dehors du canton, prestation forfaitaire
Somme définie au cas par cas

□ COUVERTURE BEMER

Une couverture Bemer ainsi que les guêtres sont à votre disposition.

- Couverture + Guêtres avant et/ou après le travail

Forfait mensuel Sfr 165.- TTC

Au coup par coup Sfr. 20.- TTC

- Guêtres seules ou couverture seule avant et/ou après le travail

Forfait mensuel Sfr 110.- TTC

Au coup par coup Sfr. 10.- TTC

□ ALIMENTATION SPECIFIQUE

Différents types d'alimentation spécifique s'offrent à vos chevaux : (liste non exhaustive, autres aliments sur demande)

- Mash

Prix au sac : 35.- TTC

- Aliment fibré

Prix au sac : 25.- TTC

- Aliment sans céréales pour chevaux à problème gastrique et allergiques

Prix au sac : 82.- TTC



Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements supplémentaires ainsi que pour toute demande à la carte.

Anastasia et son équipe

FORFAIT(S) CHOISIS POUR :

Nom du cheval :

Nom et prénom du cavalier :

- ABONNEMENT COURS PRIVÉS OU MONTES
- FORFAIT PENSION TRAVAIL BASIC
- FORFAIT PENSION TRAVAIL STANDARD
- FORFAIT PENSION TRAVAIL COMPETITION
- FORFAIT COUVERTURES
- FORFAIT PANSAGE
- FORFAIT MISE AU PARC LE WEEK-END
- FORFAIT CEINTURE DE POULINAGE
- AIDE AU VÉTÉRINAIRE ET SOINS PARTICULIERS
- FOIN PURIFIÉ
- LAVAGE DES AFFAIRES DES CHEVAUX
- TRANSPORT DE VOTRE CHEVAL LORS DE COMPETITION OU AUTRE
- COUVERTURE ET/OU GUETRES BEMER
- ALIMENTATION SPECIFIQUE : Mash Fibres Sans céréale

CONDITIONS :

Les cours :

Les abonnements de cours doivent impérativement être payés en intégralité avant le début du premier cours. Les abonnements sont valables 6 mois et sont non remboursables. Les cours « à la carte » doivent être payés au début du cours. Un délai de 24H est requis en cas d'annulation d'un cours ou d'une monte, sans quoi la prestation sera facturée.

Les forfaits pension travail :

Les soins du cheval (graissage des pieds, pansage et soins divers) seront faits les jours où nous le montons.

Couvertures, les couvertures sont fournies par vos soins mais le changement sera effectué en fonction de notre jugement et de la météo comme s'il s'agissait de notre propre cheval. AP Horses Sarl est seul « décideur » quant aux personnes qui monteront le cheval le jour demandé. AP Horses Sarl se réserve le droit de modifier le programme de travail en fonction du besoin du cheval.

Tout forfait de pension travail est à payer en début de mois et souscrit pour une durée de 3 mois minimum, renouvelable de mois en mois.

Conditions générales (si les conditions des cours et des pensions travail ne s'appliquent pas) :

Une facture vous est envoyée mensuellement ou tous les trois mois pour les prestations choisies, soit par le Domaine du Courtil soit par la société AP Horses Sarl.

Tout forfait qui a été souscrit pour une durée de minimum 3 mois, est renouvelable tacitement de mois en mois.

Aucun remboursement sur un forfait ne sera effectué. Toutes les prestations citées en marge seront fournies à votre demande.

Décharge du client pour le Domaine du Courtil et la société AP Horses Sarl :

Je reconnais avoir conscience qu'un accident est un risque qui fait partie inhérente du travail à cheval, que ce soit en dressage, en saut, dans la carrière comme à l'extérieur (concours inclus)

Je reconnais avoir conscience qu'un accident est un risque inhérent à la manipulation de mon cheval, que ce soit lors de soins ou de mise au parc ou lors de tout autre prestation.

Je reconnais également avoir conscience que la chute est un risque intrinsèque à la pratique du sport équestre.

Je dégage donc les intervenants, Anastasia Scherz ou toute personne mandatée par le Domaine du courtil ou la société AP Horses Sarl, de toutes responsabilités des conséquences mêmes graves qui pourraient survenir à mon cheval et/ou à moi-même en cas d'accident et m'engage à prendre tous les frais qui en découleraient à ma charge. Sauf preuve faite que l'un des intervenants mandatés ait failli à son devoir de diligence.

Je soussigné, _____, avoir lu et approuvé le texte ci-dessus et choisi le/les forfait(s) suivant (cochez ce qui vous convient)

Avully, le _____ Signature : _____

_____ Domaine du Courtil - AP Horses Sarl, chemin des meurons 20, 1237 Avully. _____

Tel : 079 386 07 00 Mail : ap.courtil@hotmail.com